

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
EXTRA 89/02

ÉFAI – 020768 – ASA 17/059/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D' EXÉCUTIONS IMMINENTES / PEINE DE MORT / PROCÈS INÉQUITABLE

CHINE

Lobsang Dhondup (alias Luo Rang Deng Zhu) (h)

Tenzin Deleg Rinpoche (alias Ngawang Tashi ou A An Zha Xi) (h)

Londres, le 6 décembre 2002

Un grand maître religieux tibétain, Tenzin Deleg Rinpoche (également connu sous les noms de Ngawang Tashi ou de A An Zha Xi) ainsi que son assistant, Lobsang Dhondup (alias Luo Rang Deng Zhu) ont été condamnés à mort à l'issue d'un procès manifestement inéquitable. Amnesty International craint que Lobsang Dhondup ne soit exécuté de façon imminente.

Le 2 décembre dernier, le tribunal populaire intermédiaire de Kardze (Ganzi) dans la préfecture autonome tibétaine de Kardze, qui fait partie de la province du Sichuan, a condamné Lobsang Dhondup à la peine capitale pour « incitation au séparatisme », « déclenchement d'explosion » et « détention illégale d'armes et de munitions ». Tenzin Deleg Rinpoche a lui aussi été condamné à mort avec un sursis de deux ans pour « déclenchement d'explosion » et « incitation au séparatisme ».

Ces deux hommes ont été reconnus coupables d'avoir participé à plusieurs attentats à l'explosif dans la préfecture de Kardze qui ont provoqué la mort d'une personne. Ils avaient été arrêtés le 7 avril dernier à la suite d'un attentat à l'explosif le 3 avril 2002 à Chengdu, chef-lieu de la province du Sichuan. Selon les sources officielles, des brochures « séparatistes » appelant à l'indépendance du Tibet ont été retrouvées sur les lieux de la déflagration. Les circonstances de l'interpellation de Lobsang Dhondup restent difficiles à déterminer. D'après les informations recueillies, Tenzin Deleg Rinpoche a été détenu au secret pendant huit mois, de son arrestation jusqu'au procès. Il est à craindre que cet homme n'ait été soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements pendant sa détention et que son procès n'ait été inéquitable.

Avant d'être appréhendé, Tenzin Deleg Rinpoche faisait l'objet, depuis plusieurs années, de suspicions de la part des autorités locales. Selon certaines sources, les pouvoirs publics avaient déjà tenté de l'interpeller en 1998. Ils lui reprochaient alors de fonder des monastères sans autorisation officielle. Tenzin Deleg Rinpoche aurait également attiré l'attention des autorités en raison du rôle de premier plan qu'il aurait joué dans un mouvement populaire d'opposition aux opérations de déforestation menées dans la région par une entreprise forestière locale. Au vu de ces éléments, Amnesty International craint que cet homme n'ait été placé en détention plus en raison de ses activités religieuses et sociales pacifiques, que pour un quelconque acte de violence.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La peine capitale est appliquée très fréquemment et de manière arbitraire en Chine, souvent à la suite de pressions politiques. Les condamnés à mort sont exécutés par balle ou injection létale. Depuis qu'une campagne de lutte contre la criminalité a été lancée en avril 2001 sous le slogan *Frapper fort*, le recours à la sentence capitale a augmenté de manière spectaculaire et le nombre de personnes condamnées à mort et exécutées a atteint des niveaux records. Un grand nombre de personnes exécutées ont, de toute évidence, été reconnues coupables à l'issue de procès sommaires dans lesquels elles étaient jugées pour des infractions telles que fraude fiscale, trafic de drogue ou proxénétisme.

Bien que la campagne *Frapper fort* ait été initialement dirigée contre la criminalité organisée violente, les autorités nationales et provinciales ont largement étendu son champ d'application, notamment en région autonome ouïghoure du Xinjiang, où le but avoué est de porter un coup décisif aux forces séparatistes, en éliminant le séparatisme et les activités religieuses illégales.

Jusqu'à présent, la région autonome ouïghoure du Xinjiang était la seule région de Chine où Amnesty International avait enregistré des exécutions de prisonniers politiques ces dernières années. Il s'agit là du premier cas de peine de mort prononcée contre des Tibétains pour des infractions présumées politiques à avoir été enregistré depuis de nombreuses années. Il est fortement à craindre que cette affaire marque le début d'une initiative gouvernementale visant à étendre le recours à la peine capitale contre les personnes résidant dans les zones ethniques tibétaines et considérées comme des opposants politiques, des « séparatistes » ou des « terroristes ».

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en chinois ou dans votre propre langue) :

(Luo Rang Deng Zhu et A An Zha Xi sont les noms chinois de Lobsang Dhondup et Tenzin Deleg Rinpoche. Veuillez utiliser leur nom chinois dans les lettres que vous adresserez aux autorités.)

– exhortez les autorités chinoises à empêcher immédiatement l'exécution de Luo Rang Deng Zhu (Lobsang Dhondup) et à commuer les condamnations à mort prononcées contre Luo Rang Deng Zhu (Lobsang Dhondup) et A An Zha Xi (Tenzin Deleg Rinpoche) ;

– dites-vous préoccupé par le fait que ces deux hommes ont peut-être été accusés à tort, en raison de leurs activités politiques, religieuses ou sociales ;

– cherchez à obtenir du gouvernement chinois l'assurance que Luo Rang Deng Zhu (Lobsang Dhondup) et A An Zha Xi (Tenzin Deleg Rinpoche) ne seront pas soumis à de mauvais traitements pendant leur détention ;

– appelez les autorités à procéder sur-le-champ au réexamen de cette affaire et, si les charges retenues contre les deux hommes sont fondées, à conduire un nouveau procès en audience publique, en veillant à ce que les prévenus aient à leur disposition tous les moyens nécessaires à la préparation et la présentation de leur défense, conformément aux normes internationales relatives à l'équité des procès ;

– exprimez votre préoccupation quant au fait que la campagne de lutte contre la criminalité lancée sous le slogan *Frapper fort* semble avoir mené à une augmentation du nombre de procès sommaires et d'erreurs judiciaires ;

– dites-vous opposé à la peine capitale en toutes circonstances, car elle est le châtime le plus cruel et le plus inhumain qui soit et constitue une violation du droit à la vie tel qu'il est proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérant.

Gouverneur par intérim du gouvernement populaire de la province du Sichuan :

Zhang Zhongwei Daishengzhang
Sichuansheng Renmin Zhengfu
Duyuanjie
Chengdushi
Sichuansheng
République populaire de Chine

Courrier électronique : sichuan@mail.sc.gov.cn

Fax : +86 28 435 6784 / 435 6789 (c/o Foreign affairs office of Sichuan Provincial People's Government)

Formule d'appel : *Dear Governor,* / Monsieur le Gouverneur,

Directeur du département de la Justice de la province du Sichuan :

Zeng Xianzhang Tingzhang
Sifating
24 Shangxianglu
Chengdushi 610015
Sichuansheng
République populaire de Chine

Fax : +86 28 435 6784 / 435 6789 (c/o Foreign affairs office of Sichuan Provincial People's Government)

Télégrammes : Director, Sichuan Justice, Chengdu, Chine

Formule d'appel : *Dear Director,* / Monsieur le Directeur,

Ministre de la Justice de la République populaire de Chine :

Zhang Fusen
Sifaju (Ministry of Justice)
10 Chaoyangmen Nandajie, Chaoyangqu
Beijingshi 100020
République populaire de Chine

Télégrammes : Justice Minister, Beijing, Chine

Fax : +86 10 65 292345

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

Copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*